



**FICHE D'INSCRIPTION  
AUX ACCUEILS DE LOISIRS, TEMPS D'ACTIVITE PERI-  
EDUCATIVES (TAP), ET ACCUEIL PERI-SCOLAIRE (APS)**

Une fiche d'inscription par enfant  
Veuillez garder en votre possession le dernier feuillet

De la commune de .....

**L'enfant**

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance : ...../...../..... Age .....  Garçon  Fille

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Nombre d'enfants inscrits à l'accueil de loisirs : .....

**Mère**

Nom et prénom .....

Adresse si différente de celle de l'enfant :  
.....

Code postal ..... Ville .....

Tél.(domicile) ..... Portable .....

**Père**

Nom et prénom .....

Adresse si différente de celle de l'enfant :  
.....

Code postal ..... Ville .....

Tél.(domicile) ..... Portable .....

**Famille d'accueil**

Nom et prénom .....

Code postal ..... Ville .....

Tél.(domicile) ..... Portable .....

J'accepte de recevoir des informations par mail.

Adresse.....@.....

**Renseignements relatifs à votre régime d'allocations familiales.**

- Régime général Caisse d'allocations familiales de : .....

Numéro d'allocataire : .....

- Régime agricole M.S.A. de : .....

Numéro d'allocataire : .....

- Autres Caisse d'appartenance .....

N° de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant .....

Employeurs  Père .....

Tél .....

Mère .....

Tél .....

L'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs est valable à compter du jour où vous envoyez le dossier à l'Ufcv jusqu'à la fin de l'année scolaire (de septembre à août).

Cependant afin que nous puissions gérer au mieux votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir compléter les demandes d'informations suivantes :

➤ Péri-scolaire, matin et /ou soir (*précisez l'école fréquentée*) :

Maternelle .....

Élémentaire .....

➤ TAP Temps Accueil Péri éducatif

Uniquement dans le cadre de l'aménagement des temps péri éducatif

➤ Accueil de loisirs (*cochez les cases correspondantes, plusieurs réponses possibles*) :

Les mercredis  Petites vacances  Vacances d'été

Si votre enfant prend ses repas à l'accueil de loisirs un imprimé spécifique et obligatoire

➤ Pour une inscription à l'accueil de loisirs, ou en accueil péri-scolaire je verse un acompte de : 39 € pour un enfant  43 € pour deux enfants et plus

*Cet acompte inclus les frais de dossier soit 9.30 € pour un enfant et 13.40 € pour deux enfants et plus.*

➤ Pour une inscription uniquement aux TAP, se référer aux modalités de fonctionnement.

**☛ Joindre le justificatif de votre quotient familial et le courrier de la CAF si vous êtes bénéficiaires des « aides aux temps libre ».**

Je souhaite recevoir ma facture par :

portail-famille rubrique « mon espace personnel  mail  courrier

Je souhaite utiliser le prélèvement automatique pour ma facturation  oui  non

*Si oui, veuillez joindre un RIB.*

**ATTENTION** : Aucun paiement en espèce ne peut être accepté par les directeurs et animateurs des accueils de loisirs.

Je soussigné (e) ..... responsable légal de l'enfant

– certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur figurant sur le dossier

– m'engage à payer l'intégralité des frais de l'accueil de loisirs dès réception du relevé de frais

– autorise la personne habilitée par la CAF à consulter mon quotient familial sur le site CAFPRO.

– autorise la direction de l'accueil de loisirs à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Lu et approuvé

Signatures (père, mère, responsables légaux)

Date



Bretagne Délégation régionale  
8, rue du docteur F.Joly  
CS 74437 - 35044 Rennes cedex  
Tel. : 02 23 42 35 00 - Fax : 02 99 30 09 31



CLAD Mairie de Guichen  
Place Georges Le Cornec  
35580 GUICHEN  
Tel. : 02 99 57 06 43 - Fax : 02 99 05 75 76  
clad.guichen@ufcv.fr